

Les sources du droit constitutionnel canadien. L'histoire constitutionnelle canadienne et québécoise. L'État : notion et compétence. La constitution formelle. Les organes législatif, exécutif et judiciaire. L'organisation de l'État : le fédéralisme et le parlementarisme. Le fonctionnement de l'État : la suprématie législative, la primauté du droit et l'indépendance judiciaire.

Des objectifs relatifs à l'acquisition d'habiletés et de connaissances sont spécifiquement définis pour chacun des six paliers du programme.

Objectifs communs aux 1^{er} et 2^e paliers

- L'acquisition du vocabulaire
- L'acquisition de principes juridiques fondamentaux
- Le développement des aptitudes indispensables à la lecture de documents juridiques
- L'apprentissage de la logique et de la rigueur du raisonnement juridique
- L'apprentissage des règles d'interprétation législative et contractuelle
- La familiarisation avec la multiplicité des documents à portée juridique
- L'apprentissage de la qualification juridique
- L'apprentissage de la communication orale juridique

Professeure : Geneviève MOTARD
Section A lundi 15h30 à 18h20
Local : 2E DKN

I) DESCRIPTION DU COURS

Ce cours porte sur les règles et principes du droit constitutionnel ainsi que sur leur application en contexte canadien. Les thèmes suivants seront abordés : les sources du droit constitutionnel, l'histoire du droit constitutionnel, le constitutionnalisme et la primauté du droit, le parlementarisme, la séparation des pouvoirs, le fédéralisme et le partage des pouvoirs législatifs, la procédure d'amendement constitutionnel et le contentieux constitutionnel.

II) DÉROULEMENT DU COURS

Le cours sera fondé dans une large mesure sur les exposés de la professeure, lesquels intégreront les lectures préalables réalisées par les étudiants. Les étudiants seront incités à participer activement en classe et, pour ce faire, devront accomplir les lectures indiquées au calendrier avant chaque cours.

III) OBJECTIFS DU COURS

Au terme de ce cours, les étudiants :

- Connaîtront l'évolution historique du droit constitutionnel au Québec et au Canada;
- Comprendront les notions, les principes et le vocabulaire du droit constitutionnel en général et du droit constitutionnel canadien en particulier;
- Connaîtront les principales sources et règles du droit constitutionnel canadien et seront capables d'appliquer ces dernières dans un contexte factuel.

IV) MODES D'ÉVALUATION

- Examen de mi-session d'une valeur de 40 points;
- Examen final d'une valeur de 60 points.

V) CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

L'examen de mi-session portera sur la matière vue en classe jusqu'au cours précédant l'examen. L'examen final, pour sa part, portera sur l'ensemble de la matière. Les deux examens seront à livres ouverts. Ils se présenteront sous forme de problèmes exigeant l'application des principes et des règles étudiés à des situations de fait précises ainsi que sous forme de questions théoriques. La qualité du français écrit sera prise en compte lors de la correction des examens conformément au paragraphe 152f du *Règlement des Études* et à la *Politique sur l'usage du français*.

VI) ECHELLE DE NOTATION¹

NOTE	%	BULLETIN
A+	85	4,33
A	81	4,00
A-	77	3,67
B+	73	3,33
B	69	3,00
B-	65	2,67
C+	62	2,33
C	59	2,00
C-	56	1,67
D+	53	1,33
D	50	1,00
E	< 50	0,00

VII) PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE TRAVAIL

Lectures obligatoires :

Morin, Jacques-Yvan et José Woehrling, *Les constitutions du Canada et du Québec : du régime français à nos jours*, tome 1, Montréal, Éditions Thémis, 1994 (extraits disponibles sur ENA).

Nicole Duplé, *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, 5^e éd., Montréal, Wilson et Lafleur, 2011.

Lectures complémentaires et facultatives :

Brun, Henri, Tremblay, Guy et Eugénie Brouillet, *Droit constitutionnel*, 5^e éd., Cowansville, Éditions Y. Blais, 2008 (pages sélectionnées).

Forsey, Eugène A. *Les canadiens et leur système de gouvernement*, 7^e édition, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 2010 (disponible sur ENA).

¹ Telle qu'adoptée par l'assemblée des professeurs le 10 décembre 2008.

VIII) COORDONNÉES

Par téléphone : 418-656-2131 poste 7581

Par courriel : genevieve.motard@fd.ulaval.ca

En personne, sur rendez-vous : bureau 2119 Pavillon Charles-De Koninck

IX) ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Les étudiants sont encouragés à contacter la professeure pour signaler tout problème concernant le déroulement du cours. Une évaluation formelle aura lieu en cours de session. Date à déterminer.

X) BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE : OUVRAGES GÉNÉRAUX EN DROIT CONSTITUTIONNEL

Beaudoin, Gérald-A. (avec Pierre Thibault), *La Constitution du Canada : institutions, partage des pouvoirs, droits et libertés, Charte canadienne des droits et libertés*, 3^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2004.

Beaudoin, Gérald-A. (avec Pierre Thibault), *Le fédéralisme au Canada*, Wilson et Lafleur, coll. Bleue, 2000.

Brun, Henri, Tremblay, Guy et Eugénie Brouillet, *Droit constitutionnel*, 5^e éd., Cowansville, Éditions Y. Blais, 2008.

Chevrette, François et Herbert Marx, *Droit constitutionnel : notes et jurisprudence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1982.

Constantinesco, Vlad et Stéphane Pierré-Caps, *Droit constitutionnel*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

Duplé, Nicole, *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, 5^e éd., Montréal, Wilson et Lafleur, 2011.

Émond, André, *Constitution du Royaume-Uni : des origines à nos jours*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2009.

Forsey, Eugène A. *Les canadiens et leur système de gouvernement*, 7^e édition, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 2010.

Hogg, Peter, *Constitutional Law of Canada Student edition*, Scarborough, Thomson Carswell, 2011.

Dimitrios Karmis et Wayne Norman, *Theories of federalism – a reader*, Palgrave Macmillan, New York, 2005.

Morin, Jacques-Yvan et José Woehrling, *Les constitutions du Canada et du Québec : du régime français à nos jours*, tome 1, Montréal, Éditions Thémis, 1994.

Scigliano, Robert, dir., *The federalist: A commentary on the constitution of the United States*, New York, The modern library, 2001.

Tocqueville, Alexis de, *De la démocratie en Amérique [1835]*, t. 1 et 2, coll. « Folio/histoire », Gallimard, 1986.

Tremblay, André, *Droit constitutionnel – principes*, Montréal, Éditions Thémis, 2000.